

L'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Saint-Amand-Montrond, est composée de différentes structures d'hébergements – les Foyers Bernard-Fagot – et de travail – l'ESAT Vernet Industriel, l'EA L'ARTISANERIE, l'EA Le VERDIER, un Service Commercial – toutes mises au service de l'une de ses principales missions, à savoir l'insertion sociale par le travail de personnes en situation de handicap et plus particulièrement des personnes souffrants de déficience intellectuelle et de troubles du comportement adaptatif.

En 2009, afin de consolider ses enjeux sociaux et économiques, à l'initiative de la Direction Générale et soutenu par le Conseil d'Administration, il avait été décidé de prendre en compte la dimension environnementale des activités de travail des Entreprises adaptées et ainsi composer un nouveau socle sociétal. La mise en œuvre et le développement d'un système de management de l'environnement engagé pour les deux EA s'est concrétisé par l'obtention de la certification ISO 14001 le 30 juillet 2010.

Dans une véritable démarche d'amélioration continue, nous n'avons eu de cesse d'améliorer nos pratiques, principalement sur le tri des déchets et la gestion des situations d'urgence, mais également, nos performances environnementales, suscitant notamment des gains en matière de réduction de nos consommations d'eau et de papier. Conscients des enjeux de notre association ainsi que des attentes de nos partenaires et de nos fournisseurs, nous développons, depuis 2012, notre propre marque **econatur**, qui a pour vocation d'identifier, parmi les produits que nous fabriquons, ceux qui auront été conçus pour répondre à un haut niveau d'exigence environnementale. Ce référentiel a évolué en 2024 vers une version plus restrictive, notamment sur les critères de conception des emballages.

Le bilan positif de cette démarche, tant sur le plan humain qu'organisationnel nous conforte dans notre volonté de continuer à la développer.

Ainsi, en plus du maintien de nos acquis, nos objectifs prioritaires pour les années à venir sont :

- Répondre aux obligations de conformité qu'il s'agisse des exigences légales et autres exigences auxquelles l'association a souscrit ou qu'elles émanent de nos partenaires ou toute autre parties intéressées
- Limiter et valoriser l'ensemble de nos déchets en privilégiant le recyclage et en recherchant de nouvelles filières pour nos déchets plastiques en petites quantités
- Limiter les impacts environnementaux des produits proposés à nos partenaires :
  - ✓ en progressant vers une consommation de matières premières éco-responsables,
  - ✓ en poursuivant les démarches entreprises pour tendre vers le zéro plastique dans nos emballages par la suppression de ceux non indispensables, la substitution par des matières renouvelables ou l'utilisation de plastiques biosourcés,
  - ✓ en affichant systématiquement dans nos programmes environnementaux annuels, des objectifs de progression de la part des produits répondant aux critères econatur dans l'ensemble de notre catalogue, preuve que nous avons à cœur de minimiser l'impact environnemental de nos produits tout au long de leur vie,
  - ✓ en proposant et recherchant des solutions de réemploi pour certains de nos emballages, toutes matières confondues. En cohérence avec cet objectif, nous avons mis en place un dispositif permettant de récupérer auprès de nos

partenaires, à des fins de réemploi, les berlingots cartons. Nous nous engageons à continuer et soutenir cette démarche auprès de nos délégués et partenaires pour atteindre l'objectif de réemploi d'au moins 1000 berlingots cartons par an que nous nous étions fixés.

- Etendre ce système de management de l'environnement aux autres établissements de l'Association ainsi que l'élargir progressivement vers la qualité et la sécurité

Sujet d'une grande complexité, l'efficacité énergétique de nos bâtiments reste au centre de nos préoccupations tant pour réduire notre impact sur l'environnement que pour améliorer la qualité de vie au travail de nos salariés face aux enjeux des changements climatiques et événements extrêmes qui leurs sont associés.

La réalisation des études énergétiques en vue d'établir des plans d'actions pour faire face à ses travaux va donc se poursuivre sur les prochaines années avec pour finalités la rénovation complète des bâtiments de L'Artisanerie en vue de tendre vers l'autosuffisance énergétique et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'entreprise adaptée Le Verdier.

Dans l'intervalle, toutes les actions pouvant être aisément, économiquement et rapidement mises en œuvre pour réduire nos consommations d'énergie et optimiser l'isolation de nos bâtiments continueront d'être entreprises.

Ces objectifs doivent contribuer à faciliter notre mission d'insertion sociale des personnes accueillies dans nos établissements.

Je m'engage à mettre à disposition toutes les ressources humaines ainsi que les moyens techniques et financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs de cette politique.

L'implication de tous sera la clé de la réussite.

A Saint-Amand-Montrond, le 23 avril 2025

Julien BIANCHETTA  
Directeur général de l'APEI

